RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
Saône et Loire

Date : 17/09/2026
Numéro : 47-2026

Afférents au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Présents : 16
Absents excusés : 3
Absents non excusés : 0
Retard : 0
Pouvoirs : 3
Pris part à la délibération : 19

DATE DE LA CONVOCATION
07/09/2026
DATE D'AFFICHAGE
24/09/2026

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 071-217101708-20260917-47_2026-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DEMIGNY 71150

Séance du 17 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre à Vingt heures et zéro minute, Le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Madame Marie-Claire DILLY.

Présents : Mmes Fernande HELENA, DUPLAN Aurélie, HUARD BURTIN Karine, MECHET Françoise, PERIER Pascale, CORDEROT Béatrice, Claudie JOBARD, DUJARIC Pauline, Mrs NEVORET Gérald, SUBIRANIN Daniel, GUICHARD Alexandre, LECUELLE Antonin, BLOC Kévin, Rémi COLIN, Ilane STRUB.
Absents excusés : Mme Pauline FOURRIER, Mrs. José DE SOUSA, Nicolas DUPLUS
Absents non excusés :
Pouvoirs : M. José DE SOUSA a donné pouvoir à M. NEVORET Gérald,
M. DUPLUS Nicolas a donné pouvoir à M. Alexandre GUICHARD,
Mme FOURRIER Pauline a donné pouvoir à M Kévin BLOC,
Retard : néant
Secrétaire de séance : Aurélie DUPLAN

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Décision modificative n° 3 du budget principal Exercice 2026

Mme La Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative pour le Budget Principal de la Commune afin de régulariser le chapitre 21 en investissement.
Il convient d'effectuer un transfert de crédit de 80 000.00€ de l'opération 202 article 231 (investissement) pour combler le manque de crédit au compte 21 article 2131-2135-2151-2153-2157 dont le détail figure dans le tableau ci-après :

OPÉRATION	CHAPITRE	ARTICLE	DESIGNATION	MONTANT CREDIT OUVERT AVANT DM	Décision MODIFICATIVE	MONTANT CREDIT OUVERTS APRES DM
202		231	Immobilisations corporelles en cours	356 191.69	-80 000€	276 191.69€
	21	2131	Constructions bâtiments publics	4500€	+25 000	+29 500.00€
		2135	Installations générales agencement aménagement des constructions	17 400€	+8 000€	+25 400€
		2151	Réseaux de voierie	0€	+37 500€	+37 500€
		2153	Réseaux divers	0€	+ 5 000€	+5 000€
		2157	Matériel et outillages techniques	4 600€	+ 4 500€	+ 9 100€

Envoyé en préfecture le 28/09/2026
Reçu en préfecture le 28/09/2026
Publié le 28/09/2026
ID : 071-217101708-20260917-47_2026-BF

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **AUTORISE Mme La Maire à prélever en dépense d'investissement la somme de 80 000€ opération 202 article 231 (travaux voirie immobilisation)**
- **AFFECTE la somme en dépense d'investissement au chapitre 21 article 2131-2135-2151-2153-2157, conformément au tableau ci-dessus.**

POUR EXECUTION CONFORME,
Certifié Exécutoire,
La Maire,
Marie-Claire DILLY